



Mions, le 28 janvier 2022

## AG ordinaire du 12 février 2022

### Rapport moral et d'activité 2021

*(point n° 1 de l'ordre du jour)*

#### Table des matières

AG ordinaire du 12 février 2022 .....	1
Rapport moral et d'activité 2021 .....	1
1    Objet statutaire de l'association et valeurs .....	2
2    Historique et situation des adhésions .....	2
3    Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé .....	3
4    Vie de l'association .....	3
4.1    Activités internes dans le cadre du fonctionnement de l'association .....	3
4.2    Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics .....	4
4.3    Actions de communication.....	5
5    Actions conduites en 2021.....	5
5.1    Projet « Accès à l'eau potable et éducation environnementale à Pibsé » .....	5
5.2    Mise en œuvre du partenariat avec AFOCSI .....	7
6    Perspectives .....	8
6.1    A court terme : Correspondances scolaires entre écoles burkinabè et française .....	8
6.2    A moyen terme : Aide aux écoles sur le plan scolaire et sportif.....	8
6.3    Autres projets sur la commune de Doulougou .....	9
6.4    Partenaires potentiels .....	9
7    Remerciements .....	9



## **1 Objet statutaire de l'association et valeurs**

Il n'y a pas eu d'évolution à ce niveau en 2021.

Rappel : selon les statuts, notre association a pour objet « *la promotion de la mise en œuvre de projets humanitaires et la réalisation de toute action pouvant contribuer à l'atteinte de cet objectif principal, notamment la recherche et la mobilisation des financements nécessaires à ces fins* ».

Nous y avons volontairement adopté une formulation assez générale, alors que la création de l'association était au départ lié à un objet précis, à savoir l'accès à l'eau potable de la population en zone rurale dans un pays en développement, en l'occurrence le Burkina Faso.

Même si l'objectif à court terme était essentiellement de mener à bien ce projet dans le village de Pibsé, notre idée a été de pouvoir nous inscrire dans la durée, et de ne pas nous brider pour d'éventuels autres projets ultérieurs. Ceci valait aussi bien en termes de territoire cible qu'en matière de type d'actions en faveur des populations défavorisées...

Les valeurs qui nous rassemblent dans cette association sont celles de l'humanisme, de l'amitié, du partage et de la solidarité, dans le respect et la promotion du développement durable et équitable.

## **2 Historique et situation des adhésions**

Rappel : notre association avait été créée formellement le 31 janvier 2020.

La première Assemblée Générale Ordinaire (AGO) s'est tenue le 6 février 2021. Elle s'est tenue en visioconférence et, sur les 19 adhérents, 13 étaient présents et 3 représentés. Les participants ont pu s'exprimer sur les différents rapports et décisions prévues par les statuts.

- L'AGO a procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration (CA).
- Cette assemblée a également mandaté le CA pour mettre en place une veille active visant à identifier des besoins en projet de développement sur le territoire du Burkina Faso, en priorité dans le domaine socio-éducatif.
- Elle a mandaté le conseil d'administration pour engager les démarches nécessaires pour obtenir le financement de ces éventuels projets, et identifier les partenaires pertinents.

Au 31 décembre 2021 l'association « Les Margouillats de Ouaga » (LMDO) comptait 22 adhérents dont 13 membres actifs et 9 membres bienfaiteurs. L'ensemble des adhérents au 31 décembre 2020 avaient renouvelé leur adhésion.

Par ailleurs, l'association a reçu au cours de l'année 2021 le soutien financier de 9 donateurs non adhérents, de manière spontanée ou en réponse à nos appels à dons pour le projet d'appui à AFOCSI « *Initiation au football et soutien scolaire à Sigh-Noghin – Ouagadougou* ».



### **3 Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé**

Ce compte rendu fait l'objet d'un document séparé, « LMDO-RapportFinancier2022 ». Il sera présenté par notre trésorier au point 2 de l'ordre du jour.

### **4 Vie de l'association**

#### ***4.1 Activités internes dans le cadre du fonctionnement de l'association***

##### **4.1.1 Maintenance du site internet LMDO**

Le site officiel de l'association est accessible à l'adresse :

<https://margouillatsdeouaga.monsite-orange.fr/>

Le site comporte des pages publiques présentant l'association et le projet, et une partie privée divisée en deux espaces :

- accessible à l'ensemble des membres pour la première,
- réservée aux administrateurs de l'association pour l'autre. Cette dernière contient des zones « chantier » où sont tracés et partagés les échanges internes, ainsi que les éléments relatifs aux affaires en cours et des zones « archives ».

Sa maintenance et sa gestion sont assurées par Dominique Bertrand.

A ce jour, et malgré les limites techniques en matière de mise en page et de fonctionnalités (notamment interactives : rigidité du contenu des formulaires, absence de forum, etc.), le site est opérationnel et tenu à jour. L'actualisation de certaines pages a cependant été perturbée, voire empêchée, par un bug de l'outil proposé par l'hébergeur. Cela concerne notamment la page d'accueil du site public.

##### **4.1.2 Inscription sur la plateforme Hello Asso**

Dès la création formelle de l'association, le choix avait été fait de recourir à la plateforme en ligne Hello Asso, aux fins de recueillir les adhésions et les dons spontanés. Ce choix avait été motivé en particulier parce que cette plateforme permet le paiement en ligne, contrairement à notre site internet.

Les adhésions 2021 ont été réalisées via ce site, et il est proposé de l'utiliser à nouveau pour la campagne d'adhésion 2022 (en dépit de la lourdeur relative pour les anciens adhérents obligés de ressaisir toutes les informations).

##### **4.1.3 Recensement des compétences**

Lors de la dernière AG du 6 février 2021, l'idée d'un recensement des compétences présentes au sein des adhérents de LMDO avait été évoquée. Le CA du 31 mars 2021 a acté cette démarche et une campagne a été lancée vers les membres « actifs ». Les résultats sont consignés dans un tableau accessible sous l'espace « Membres » du site (page « [Annuaire](#) »).



## **4.2 Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics**

### **4.2.1 Démarches auprès de l'administration**

Pour donner suite à l'élection des membres du CA lors de l'AGO du 6/02/2021 et à celle des membres du bureau par le CA du 6/02/2021 la liste des dirigeants de l'association a été transmise à la Préfecture du Rhône pour validation. Cette liste a été validée par récépissé de déclaration du 22 mars 2021.

### **4.2.2 Signature d'une convention de partenariat avec AFOCSI**

L'idée de projet de partenariat avec l'Académie de Football de Sig-Noghin (AFOCSI) à Ouagadougou a émergé suite à la lecture d'un article paru dans la presse burkinabè. Après un contact établi par messageries électroniques par le Président de LMDO, notre trésorier (Patrick Savary) a rencontré, lors de sa mission au Burkina Faso en février 2021, M. Boubié Nébié, directeur technique de cette association. L'objet de cette structure, la motivation et le sérieux du dirigeant rencontré ont incité le CA à approfondir notre connaissance de cette association.

Lors de sa réunion du 31/03/21, le CA a mandaté le bureau pour une adhésion de LMDO à AFOCSI, tout en continuant à chercher à mieux connaître cette structure, et décider de commencer à prospecter pour collecter du matériel sportif et scolaire afin de soutenir les activités d'AFOCSI.

Lors du conseil du 19 juin 2021, trois référents ont été désignés par LMDO pour développer nos relations avec AFOCSI. Une convention de partenariat a été rédigée et signée le 13 juillet 2021 afin de formaliser les relations correspondantes, en précisant le rôle et les responsabilités de chacune des parties.

### **4.2.3 Recherche de financement**

La ville de Ouagadougou est un « Territoire partenaire de la ville et de la métropole de Lyon ». A ce titre les projets favorisant le développement et la promotion de la francophonie sont éligibles au financement dans le cadre d'appels à projets internationaux ; nous avions déjà sollicité cette source en 2020 pour le projet « Promotion de l'éducation environnementale à l'école de Pibsé ».

Une demande de subvention a de nouveau été déposée auprès de la Métropole de Lyon au début du mois de novembre 2021. Elle portait sur le projet élaboré avec AFOCSI : « Initiation au football et soutien scolaire à Sig-Noghin \_ Ouagadougou » (cf. §5.2).

### **4.2.4 Autres prospections et contacts**

Dominique Bertrand, président de LMDO, a profité de son séjour au Burkina pour rencontrer nos partenaires locaux du CEAS et d'AFOCSI, ainsi que l'ex-directeur de l'école de Pibsé (cf. §5). Des contacts ont été établis avec la commune de Ouagadougou (direction des sports, arrondissement 9) pour l'informer de notre existence et de notre engagement auprès d'AFOCSI.

Il a également rencontré à cette occasion Mr Salifou Toure, promoteur de l'association « Sport Education Développement » (ASSED) qui œuvre dans le domaine de la promotion du sport à l'école.



Une présentation de LMDO a été faite par le président lors de la soirée « nouveaux arrivants » de l'Association des Burkinabè de Lyon, sur invitation de celle-ci. Cette démarche pourrait permettre de trouver des relais afin d'identifier des projets ou des partenariats.

### **4.3 Actions de communication**

#### **4.3.1 Alimentation du site internet**

Le site public a été régulièrement mis à jour pour rendre compte en temps aussi réel que possible de l'évolution de nos activités, et en particulier de celle du projet « de l'eau pour Pibsé », de sa phase 2 « Promotion de l'éducation environnementale à l'école de Pibsé » et de la mise en place du partenariat avec AFOCSI.

Les CR de réunions internes et autres éléments relatifs au fonctionnement de l'association et au suivi de ses activités ont été régulièrement archivés sur la partie du site réservé aux administrateurs.

Sur les pages réservées aux membres, la liste des adhérents et le calendrier des évènements concernant LMDO sont régulièrement tenus à jour, et des informations relatives à la vie et l'activité de l'asso mises en ligne. Les éléments relatifs à l'assemblée générale ordinaire 2022 y ont été mises en ligne en amont de celle-ci, et le PV de l'AGO 2021 archivé.

#### **4.3.2 Publication d'infolettres**

En complément de la mise à jour au fil de l'eau du site internet, le bureau avait initié en 2020 la publication à un rythme aléatoire de lettres d'information synthétiques (deux pages) sous un format numérique (pdf).. Mises en ligne sur le site, elles sont diffusées par mail à tous nos membres, donateurs et contacts institutionnels ; chaque membre est invité à communiquer cette lettre auprès des interlocuteurs qu'il juge pertinent, pour contribuer à la communication sur l'association et ses activités.

En 2021, deux numéros ont été publiés, en avril et octobre.

## **5 Actions conduites en 2021**

### **5.1 Projet « Accès à l'eau potable et éducation environnementale à Pibsé »**

#### **5.1.1 Gouvernance du projet**

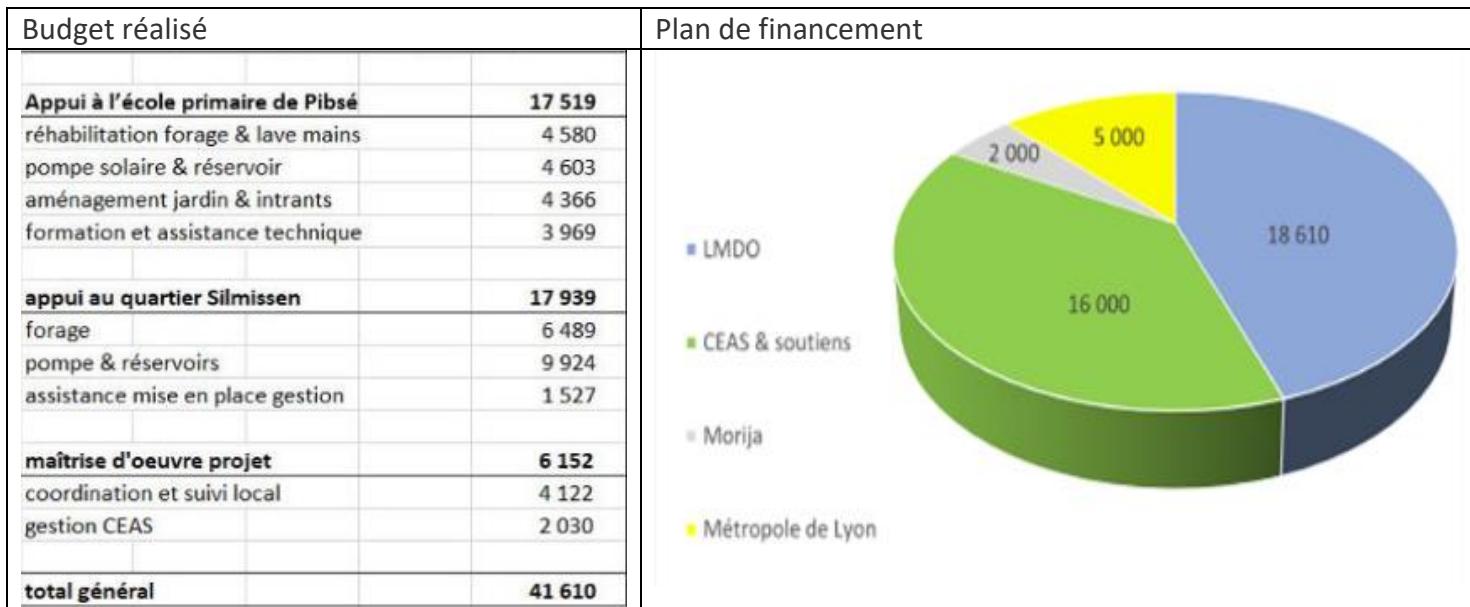
Toutes les installations prévues ayant été réalisées, elles ont été remises formellement aux bénéficiaires. A cet effet, deux procès-verbaux de remise ont été co-signés par LMDO et le CEAS avec

- la Commune de Doulougou et,
  - o le comité de gestion du forage de Silmissen d'une part,
  - o l'administration de l'école primaire de Pibsé d'autre part.

Une cérémonie officielle a également été organisée le 27 janvier 2021. Deux membres du conseil d'administration (Daniel et Patrick) ont représenté LMDO lors de cette cérémonie.



Le budget global de l'opération d'un montant de 41 610 € a été respecté selon le plan de financement présenté ci-dessous. Notre contribution avait été intégralement versée en 2021.



Le projet a été clôturé à la fin du premier semestre 2021 ; un rapport d'exécution de l'ensemble du projet, rédigé par le bureau Burkinabé du CEAS (CoBF) nous a été remis à l'automne 2021.

Sur la base de celui-ci, LMDO va rédiger un compte rendu à l'attention des partenaires et financeurs du projet, et en particulier de la Métropole de Lyon co-financeur de la seconde phase. Ce document sera bien entendu mis à disposition des membres de LMDO.

### 5.1.2 Actions sur le terrain

L'essentiel des infrastructures avaient été réalisées en 2020, et seuls quelques ajustements mineurs ont été effectués en 2021. L'aménagement du jardin a été achevé et sa mise en « service » réalisée au début de l'année 2021. Les dernières formations prévues ont été dispensées avant la clôture de l'année scolaire 2020-2021.

Le CEAS a suivi l'appropriation par les bénéficiaires des installations, notamment au travers des réunions du comité de gestion du forage.

### 5.1.3 Avis des acteurs locaux

Mobilisation communautaire autour du projet : la contribution active et la volonté des bénéficiaires (Association des Parents d'Elèves (APE), comité de gestion de l'école (COGES), population de Pibsé) à la réussite des différentes activités du projet ont été constantes durant toute la période d'exécution. Cela s'est matérialisé par des facilitations pour la mobilisation des agrégats, la disponibilité d'une main d'œuvre de qualité pour les différentes réalisations, la formulation de propositions et le choix des options de mise en œuvre et d'organisation pour la gestion et l'entretien des ouvrages, la disponibilité des leaders et sages du village à la recherche de solutions pour résoudre les conflits et incompréhensions autour du projet.



L'adéquation du projet avec les problèmes et besoins de la population, notamment les femmes, est une évidence sur le terrain. Les femmes ont très vite abandonné l'eau du puits à grand diamètre pour l'eau du forage plus facile d'accès. Les règles et conditions d'accès (montant de la redevance) ne semblent pas constituer des barrières.

## **5.2 Mise en œuvre du partenariat avec AFOCSI**

### **5.2.1 Initiation et pilotage du partenariat**

Les trois référents de LMDO pour ce partenariat forment avec leurs trois homologues d'AFOCSI le comité de suivi chargé du pilotage conformément aux termes de la convention qui nous lie. Outre des échanges continus via un groupe de discussion *whatsapp*, ce comité s'est réuni 4 fois en visio-conférence.

La convention de partenariat identifie 3 axes de collaboration :

- appui à la consolidation de l'association et à la structuration de ses activités,
- appui à l'activité de soutien scolaire,
- appui à l'activité sportive.

Pour mettre concrètement en œuvre ce partenariat avec AFOCSI, il a été décidé de mener des actions à court terme, répondant à des besoins immédiats et à même de rassurer nos partenaires sur notre engagement, tout en réfléchissant à des perspectives d'activités à plus long terme.

### **5.2.2 actions concrètes mises en œuvre en 2021**

Les nombreux échanges entre référents au sein du comité de suivi contribuent de fait à la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> axe, à travers la fourniture d'avis et de conseils sur la conduite de l'activité et le fonctionnement d'AFOCSI. L'affichage de notre appui (attestation de partenariat, courriers et rencontres avec tiers, institutionnels notamment) contribue à asseoir la crédibilité de notre partenaire.

En matière de soutien scolaire, un appui financier a été apporté à l'opération de remise de fournitures scolaires organisée par AFOCSI à la rentrée 2021-2022 : une subvention de 719 € a été versée à AFOCSI en août 2021.

Concernant l'appui au sport, nous avons fait le choix pour le court terme de solliciter des dons de matériel par des tiers, notamment des clubs sportifs. La recherche d'équipements sportifs a été activée dès le printemps 2021. Plusieurs membres de l'association ont prospecté auprès de leurs anciens clubs ou d'autres organismes afin de collecter des équipements sportifs, tenues, chaussures de foot, plots pour l'entraînement, filets, etc. Le résultat a été très positif et plusieurs mètres cube de fournitures ont pu être remis fin novembre au transporteur en charge d'acheminer vers Ouagadougou les colis (transport pris en charge par la Métropole de Lyon). Le matériel devrait arriver à destination en début de l'année 2022.

Une mention particulière pour Alain Conte et son ancien club de l'US Albi qui a remis une importante quantité d'équipements, pour les transports Rizzo d'Albi qui l'ont transporté gratuitement jusqu'à Lyon, et pour Patrick Pasquier et le FC Longuenée-en-Anjou qui a également donné un lot conséquent d'équipements.



### 5.2.3 Programme d'actions à moyen terme

Pour la suite, un projet global « Initiation au football et soutien scolaire à Sig-Noghin – Ouagadougou » a été élaboré en concertation avec notre partenaire.

Ce projet comprend trois grands volets, correspondant aux 3 axes de collaboration du partenariat. L'appui structurel représente 22% du montant global, 37% étant consacré au soutien scolaire et 41% à l'activité sportive.

Valorisé à hauteur de 10 000 €, il a servi de base à une demande de subvention déposée auprès de la Ville et de la Métropole de Lyon le 2 novembre 2021, dans le cadre de leur appel à projet solidarité internationale 2022-phase 1. La décision quant à l'octroi de la subvention devrait intervenir début 2022.

Cette aide étant plafonnée à 50% du montant du projet, le CA a décidé, lors de sa séance du 20 novembre 2021, de lancer un appel à dons afin de disposer des ressources nécessaires pour co-financer ce projet et éventuellement soutenir d'autres actions.

A ce jour, plus de 5 400€ ont été versé sur le compte de LMDO. Un point complet sur les dons reçus au cours de l'année 2021 sera fait par le trésorier au point 2 de l'ordre du jour.

La mise en œuvre de ce programme devrait constituer l'activité principale de LMDO au cours de l'année 2022, son contenu précis dépendant évidemment de la suite donnée à notre demande de subvention.

## 6 Perspectives

Indépendamment de notre partenariat avec AFOCSI, nous avons réfléchi, en cohérence avec la motion<sup>1</sup> votée lors de l'AG 2021 au lancement d'autres actions en réponse à des besoins identifiés au Burkina Faso. Nous avons privilégié à ce niveau le domaine socio-éducatif d'une part, le territoire de la commune de Doulougou (dont dépend le village de Pibse d'autre part).

### 6.1 *A court terme : Correspondances scolaires entre écoles burkinabè et française*

L'ancien directeur de l'école de Pibse, très impliqué dans le projet initial, est très intéressé par ce type d'action. LMDO se chargerait d'identifier une école française intéressée, de mettre en relation les deux directeurs et d'assurer un appui logistique local au Burkina (impression et transfert de courrier par exemple).

Ceci a cependant été mis en veille compte tenu du contexte sanitaire pesant sur les écoles en France fin 2021.

### 6.2 *A moyen terme : Aide aux écoles sur le plan scolaire et sportif*

Plusieurs idées ont été évoquées en CA ou suggérées par des acteurs locaux concernant le milieu scolaire ; elles doivent faire l'objet de réflexions complémentaires pour être précisées, en cohérence avec des besoins et des bénéficiaires clairement identifiés.

---

<sup>1</sup> Motion votée en AG le 06/02/21: *L'AG donne mandat au CA pour mettre en place une veille active visant à identifier des besoins en projet de développement sur le territoire du Burkina Faso, en priorité dans le domaine socio-éducatif. Elle mandate également le conseil d'administration pour engager les démarches nécessaires pour obtenir le financement de ces éventuels projets, et identifier les partenaires pertinents.*



Celles-ci concernent notamment :

- de soutien aux élèves primés aux journées de l'excellence, ou démunis,
- des compléments d'infrastructures ou d'équipements.

### ***6.3 Autres projets sur la commune de Doulougou***

Pour faire suite au contact entre les représentants de LMDO et le secrétaire général de la mairie de Doulougou lors de la cérémonie de remise officielle du forage et des équipements de Silmissen, un courrier a été adressé au Maire le 22 mai 2021. LMDO y disait se tenir à disposition de la mairie pour étudier toute proposition d'action initiée au niveau communal. Celle-ci a accusé réception et nous a promis un retour, cependant aucune suite n'a été enregistrée à notre niveau à ce jour.

### ***6.4 Partenaires potentiels***

En marge de nos échanges sur la clôture du projet à Pibsé, le bureau de coordination du CEAS au Burkina et la direction de l'ONG Morija nous ont réitéré leur intérêt et leur disponibilité pour envisager de nouvelles collaborations si l'opportunité se présentait.

L'association des Burkinabè de Lyon (ABL) et l'association sport éducation développement (ASSED) se sont également montrés disposés à envisager des actions communes lors des contacts établis avec leurs dirigeants.

## **7 Remerciements**

En conclusion de ce rapport d'activités pour l'année 2021, nous souhaitons remercier les personnes morales et physiques sans lesquelles cette aventure associative n'aurait pu se poursuivre. Il s'agit :

- en premier lieu, de l'ensemble des membres pour leur adhésion spontanée, et plus particulièrement, des membres actifs particulièrement impliqués dans le fonctionnement de l'association et de ses instances et outils, ainsi que dans l'initiation et le suivi des différents projets,
- des donateurs, dont les membres bienfaiteurs pour leur soutien financier en réponse à nos appels à dons ou de manière spontanée,
- de nos partenaires dans le projet « de l'eau pour Pibsé » :
  - le CEAS, et plus particulièrement en leur sein Daniel Schneider, Modeste Bationo & Boris Compaoré (CEAS), pour leur implication et leur efficacité dans la conduite du projet,
  - Morija et les entreprises, et plus particulièrement l'atelier de la Sainte Famille et son directeur, frère Charles, pour la qualité et le sérieux de leurs prestations.
- de Philippe Di Loreto (Grand Lyon) pour sa disponibilité et l'intérêt porté à nos activités.



Nous tenons également à remercier tout particulièrement

- le Secours populaire du Tarn, l'US Albi (81), le FC Longuenée-en-Anjou (49) et le FC Agon-Coutainville (50), clubs de football, pour leurs dons en matériels et équipements sportifs,
- les transports Rizzo d'Albi pour l'acheminement gratuit de plusieurs mètres cubes de colis jusqu'à Lyon.

\* \* \* \* \*